



ORGANISATION PICKLEBALL CANADA
 (" PCO " ou " Pickleball Canada ")
NOTES DE LA RÉUNION DU CONSEIL
CONSULTATIF NATIONAL DU PICKLEBALL
 Mardi 23 janvier 2024 L'Est

MEMBRES DU CCNP			
Hector Campbell (Yukon)	Regrets	Jean-Samuel Lampron (Québec)	Présent
Walter Knecht (Colombie-Britannique)	Présent	Alden Briggs (Nouveau-Brunswick)	Présent
Jill Richard (Alberta)	Présent	Leonard Lye (Terre-Neuve et Labrador)	Présent
Janet Bradshaw (Saskatchewan)	Regrets	Donald Johnston (Nouvelle-Écosse)	Regrets
Rose Sawatzky (Manitoba)	Présent	Doris Dunphy (Île-du-Prince-Édouard)	Présent
Daphne Reid (Ontario)	Présent	Val Vollmin (PCO)	Présent
PERSONNEL DU PCO			
Barry Petrachenko			Présent
INVITÉS			
Rod Hamilton, PCO			Présent

1. Rappel à l'ordre

- Val Vollmin ouvre la réunion à 18 h 03 HNE et passe en revue le plan de discussion du groupe en tenant compte des trois points de l'ordre du jour qui ont été distribués avant la réunion.

2. Processus de sanction des tournois

- Discussion sur la question des entités non affiliées qui accueillent des événements sanctionnés par Pickleball Canada, avec les points saillants suivants :
 - Il peut être avantageux pour les membres que seules les organisations affiliées à Pickleball Canada puissent organiser des tournois sanctionnés.
 - Risque lié à l'organisation de tournois homologués par des organisations non affiliées (assurance, plaintes et réglementation)
 - Les clubs membres contribuent au système et devraient donc se voir attribuer le statut de sanction.
 - Ne sait pas si ces exigences en matière de sanctions sont respectées pendant le tournoi.

- Il est avantageux pour les régions qui n'ont pas de club affilié d'organiser davantage de tournois dans ces régions.
- Le groupe est parvenu à un consensus sur ce point :
 - La majorité des OSPT estiment que les organisations non affiliées ne devraient pas être autorisées à organiser des tournois homologués,
 - Les OSPT ont convenu qu'un examen plus approfondi était nécessaire pour étudier les ramifications à long terme de l'adoption d'une telle politique

3. Redevances de développement du PCNS

- Pickleball Canada a décidé de mettre fin à ces frais et de demander l'avis des OSPT sur ce qu'il convient de faire avec les fonds recueillis.
- Les OSPT ont convenu à l'unanimité que tous les fonds précédemment collectés devaient être restitués à ceux qui les avaient payés.
 - Ce point sera soumis au conseil d'administration de Pickleball Canada.

4. Établissement d'objectifs stratégiques pour Pickleball Canada

- Les OSPT ont approuvé les priorités distribuées pour inclusion dans le plan stratégique de Pickleball Canada.
 - Une discussion a eu lieu sur la question de savoir si Pickleball Canada devrait ajuster ses priorités en passant de l'augmentation du nombre de participants au pickleball à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une programmation plus nationale pour aider à augmenter le plaisir et le niveau de compétence des participants.
- La discussion sur le projet d'objectifs stratégiques a confirmé le soutien aux objectifs identifiés, avec les discussions/suggestions suivantes dans certains des groupes :
 - Championnats
 - Il est suggéré de trouver la valeur des championnats régionaux et éventuellement d'en faire une séquence éliminatoire pour les championnats nationaux.
 - Assurance
 - Les OSPT ont confirmé leur désir d'acquérir une solide compréhension des couvertures d'assurance en place
 - Gouvernance
 - Les OSPT suggèrent de mettre l'accent sur le soutien aux clubs et aux PTSO - y compris des conseils sur la gouvernance, les politiques et les procédures à mettre place - il n'est pas nécessaire que chaque club réinvente la roue s'il est soutenu par des informations et des conseils au niveau national.

5. Commentaires généraux

- Les OSPT ont convenu de l'intérêt de réunir tous les groupes en personne pour un sommet au cours des six prochains mois.
- Un mandat sera revu et élaboré pour le CCNP.
- Tous les participants ont apprécié la structure de cette réunion, avec un ordre du jour ciblé distribué à l'avance afin de préparer leurs commentaires.
- Les réunions du CCNP se tiendront tous les deux mois, à moins qu'un nombre suffisant de points à l'ordre du jour ne justifie une réunion mensuelle.

6. Ajournement

- 19 h 45 heure de l'Est

